



## Communiqué du Conseil d'Etat

Inauguration du nouveau passage sous-voies de Renens

### **Après une première amélioration concrète, le Conseil d'Etat souhaite investir 11 millions de francs pour poursuivre la métamorphose de la gare de Renens**

**Première amélioration concrète du programme Léman 2030, le passage sous-voies de la gare de Renens est inauguré aujourd'hui. Il permet désormais à chacun de traverser la gare plus facilement et en toute sécurité. Première étape d'une grande métamorphose en marche, c'est l'occasion pour le gouvernement vaudois de mettre sur les rails le futur ouvrage emblématique de la mobilité dans l'Ouest lausannois: Rayon vert. En effet, le gouvernement demande au Grand Conseil d'accorder une subvention de près de 11 millions de francs pour financer la réalisation de cette vaste passerelle reliant des métros, des trains et bientôt des trams. Le nouvel ouvrage d'art de 130 mètres de long facilitera également les déplacements entre les différents quartiers des communes situées aux abords des voies CFF.**

Mis en service partiellement au début de cette année, le nouveau passage sous-voies de la gare de Renens symbolise le début de la métamorphose de la gare de Renens, sous l'égide du programme Léman 2030. Son inauguration aujourd'hui est l'occasion pour le Conseil d'Etat de dévoiler son plan pour permettre à la deuxième gare de la région lausannoise de poursuivre sa mue. Le gouvernement demande au Grand Conseil d'accorder une subvention de 10,9 millions de francs pour permettre le lancement des travaux de la passerelle Rayon vert. Le Canton prend ainsi en charge les trois quarts du financement vaudois de ce projet indispensable pour renforcer le rôle central de la gare de Renens pour améliorer la mobilité des Vaudois, en particulier ceux se rendant dans l'Ouest lausannois et sur le site des hautes écoles.

Rayon vert va permettre de passer facilement d'un RER à un métro (m1), à un tram ou à un bus. «Avec le développement du RER Vaud et la mise en service du tram, la gare de Renens va devenir un véritable hub de correspondances entre les différents moyens de transports publics de l'agglomération Lausanne-Morges et le reste du canton», déclare Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et ressources humaines. «Un seul passage inférieur, même aussi spacieux que celui inauguré aujourd'hui, ne suffira pas à faire face aux flux de voyageurs attendus. En outre, Rayon vert va permettre de relier aisément les deux rives de la gare de Renens. Les voies ferrées ne ressembleront plus à un fleuve difficilement franchissable pour les habitants vivant à proximité.»

La construction de Rayon vert est devisée à 18,5 millions de francs, dont 4 millions pris en charge par les CFF et la Confédération dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges. Les participations vaudoises du projet se répartissent entre trois quarts pour le Canton et un quart pour les communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens. Une convention intercommunale a confié à la Municipalité de Renens la gestion technique et financière de ce projet emblématique de l'Ouest lausannois. Longue de 130



## Communiqué du Conseil d'Etat

mètres et d'une largeur oscillant entre 10 et 16 mètres, Rayon Vert offrira un nouveau visage à la gare de Renens et à ses environs et de nouveaux points de vue pour ses passagers.

L'importance de la gare de Renens pour la mobilité régionale a été soulignée dans le cadre du schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) il y a plus de 10 ans. Et les réalisations envisagées constituent le couronnement d'un travail partenarial exemplaire. « Avec la croissance de l'agglomération, la nécessité de renforcer les infrastructures de transports publics s'est imposée, et la modernisation de la gare répond aux attentes exprimées de longue date par la population des quatre communes et par les Hautes écoles riveraines », déclare Tinetta Maystre, conseillère municipale de Renens. Au-delà de la passerelle qui facilitera le passage, les quatre villes requalifieront encore les espaces publics qui bordent la gare améliorant l'intermodalité au profit d'une meilleure qualité de vie urbaine

La passerelle supérieure fonctionnera de concert avec le nouveau passage inférieur pour permettre un double accès aux quais CFF et faire face à une forte augmentation des flux de voyageurs ces prochaines années. Le vaste ouvrage souterrain inauguré hier représente une première étape pour améliorer le confort des utilisateurs de la gare de Renens : « Toute notre clientèle, et plus spécifiquement les personnes à mobilité réduite ou avec poussettes peut désormais accéder aux quais en toute sécurité. C'était notre priorité dans ce projet », rappelle Bernard Pittet, directeur adjoint du programme Léman 2030 aux CFF. Les travaux se poursuivent en gare de Renens, avec la construction du nouveau quai 4, au nord, puis avec le prolongement et l'élargissement des autres quais et de leurs accès. Le chantier, qui se déroule dans une gare qui voit passer 600 trains par jour et qui est fréquentée par 25 000 voyageurs, se déroule selon le planning dans les conditions exigeantes du maintien de l'offre ferroviaire et de l'accueil des voyageurs.

Pour les 100 000 voyageurs attendus entre Lausanne et Genève dans quelques années (deux fois plus qu'actuellement), les grands travaux d'infrastructure, entrepris dans le cadre du programme Léman 2030, sont la garantie de trouver une place assise dans le train. Pour le fret, c'est l'assurance d'une prise en charge flexible et performante. Le RER Vaud et son homologue Léman Express bénéficieront aussi de ces transformations, en offrant la cadence au quart d'heure entre Cossonay et Cully et entre Coppet et Annemasse. L'investissement des pouvoirs publics est de 3,8 milliards de francs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Renens, le 5 avril 2017

**Renseignements complémentaires: DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 ; Municipalité de Renens, Tinetta Maystre, conseillère municipale, 076 407 33 81 ; CFF, service de presse, 051 220 43 43.**